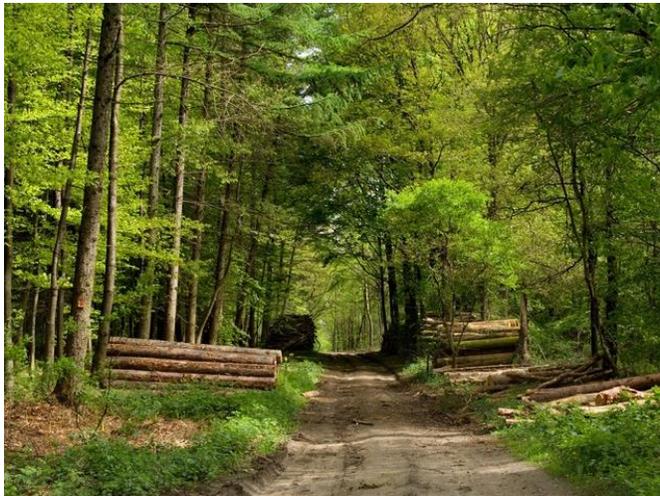


COMITE PARITAIRE SYLVO-CYNEGETIQUE

REUNION DU 14 février 2020 à Marsac-sur-l'Isle

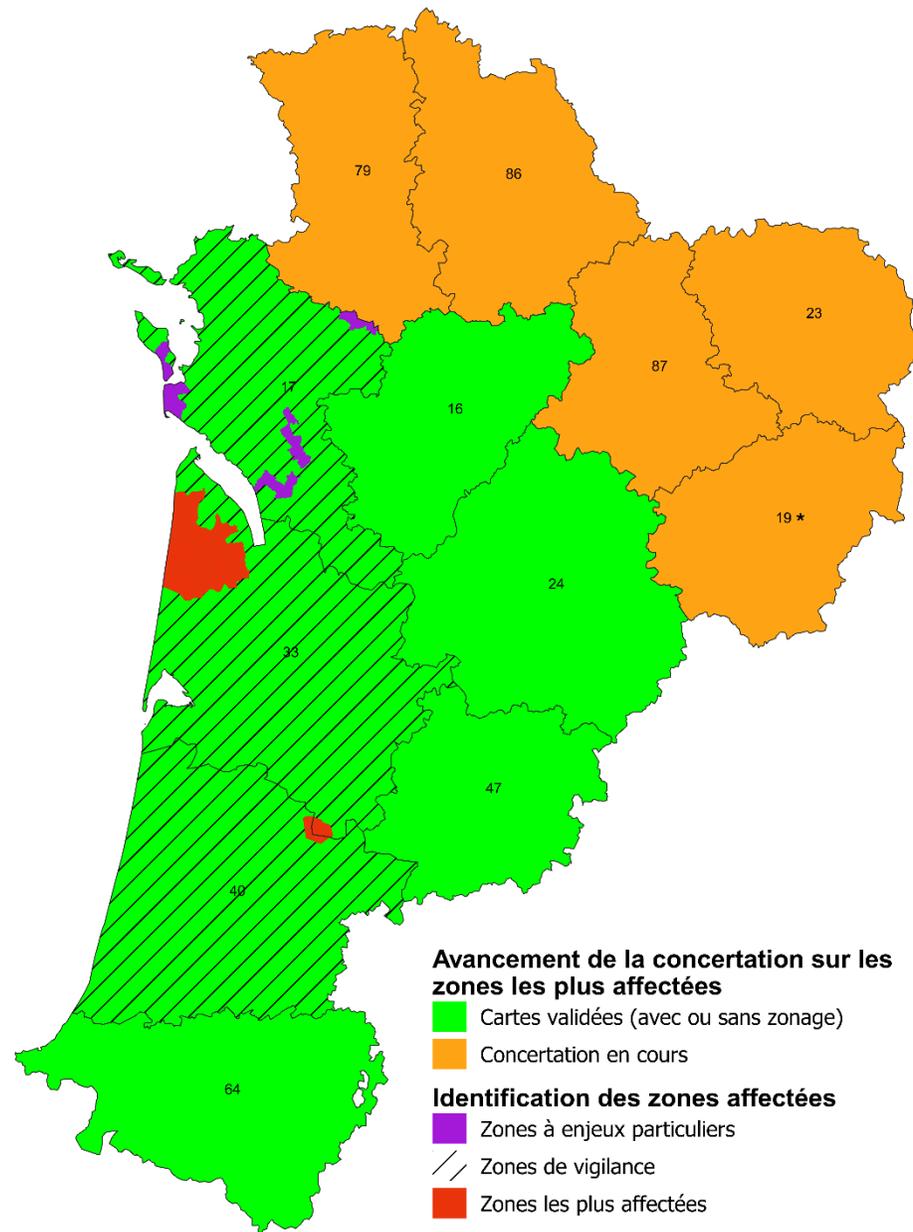


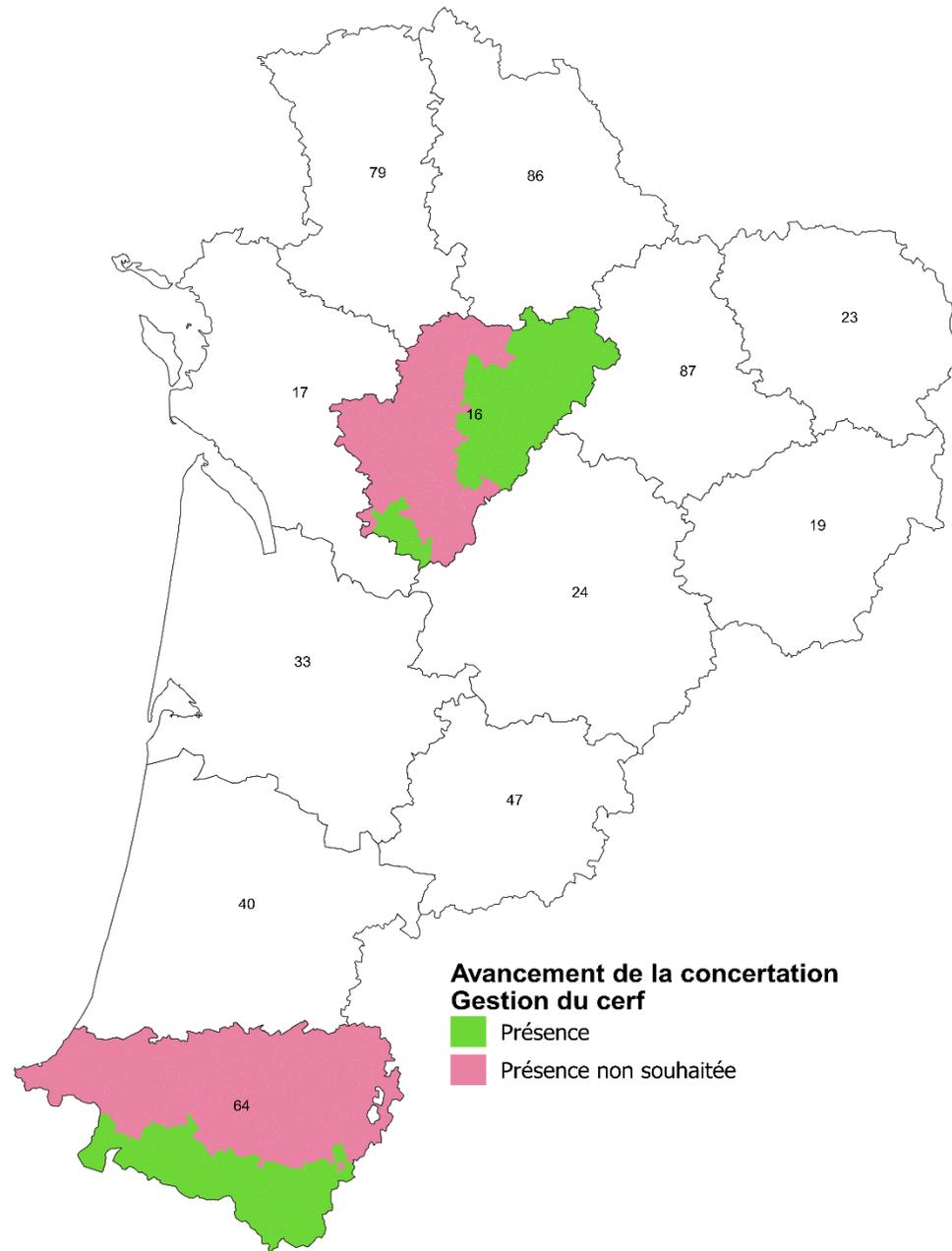
Etablir un état des lieux et mettre en place un suivi partagé sur l'équilibre sylvo-cynégétique

- 1/ Suivre les zones les plus affectées et les territoires à cerf (cartographie)
- 2/ Préconisations de l'Office Français de la Biodiversité(OFB) sur l'animation en Nouvelle-Aquitaine et retours sur la proposition du comité de développer la "Gestion adaptative"
- 3/ Déploiement de l'Observatoire Territoires-Gibiers
- 4/ Bilan du Plan de chasse
- 5/ Bilan des Dégâts

Etablir un état des lieux et mettre en place un suivi partagé sur l'équilibre sylvo-cynégétique

- 1/ Suivre les zones les plus affectées et les territoires à cerf (cartographie)
- 2/ Préconisations de l'Office Français de la Biodiversité(OFB) sur l'animation en Nouvelle-Aquitaine et retours sur la proposition du comité de développer la "Gestion adaptative"
- 3/ Déploiement de l'Observatoire Territoires-Gibiers
- 4/ Bilan du Plan de chasse
- 5/ Bilan des Dégâts





Continuité des actions menées pour la saison 2019/2020 sur les zones les plus affectées en Gironde

- Action 1 : Augmenter les prélèvements de cerfs pour diminuer les populations:
Attributions maintenues et ajout de 25 bracelets en fin de saison(Médoc) + maintien du même niveau au camp du Poteau(Captieux)
- Action 2 : Bilan à mi-saison de la réalisation des plans de chasse:
permet une réactivité en cours de saison + opportunité de dialogue entre représentants chasseurs et forestiers
- Action 3 : Augmenter les plans de chasse en fin de saison lorsque les conditions pour le faire sont réunies:
Gratuité des plans de chasse supplémentaires
- Action 4 : Cibler les opérations de chasse sur les zones les plus sensibles (parcelles en régénération):
Plusieurs miradors installés, et progrès ressentis dans certains territoires
- Action 5 : Une politique financière incitative sur le prix des bracelets pour favoriser le prélèvement des femelles:
+ 10% de prélèvements femelles depuis 2018/2019

Continuité des actions menées pour la saison 2019/2020 sur les zones les plus affectées en Gironde

- Action 6 : Une diversification des modes de chasse pour faciliter les prélèvements (chasse à l'approche et chasse à l'affût):

183 associations ont suivi une formation pour préparer le développement de ces pratiques+ 205 chasseurs ont été formés individuellement pour pratiquer la chasse à l'affût. Des miradors ont été distribués

- Action 7 : Améliorer le taux de retour des réalisations de plans de chasse.

17 courriers de relance et 16 retours. L'Administration reste légitime à réaliser cette action malgré le transfert de compétence sur les plans de chasse. Une hausse éventuelle du plan de chasse individuelle devra néanmoins, si elle devait être décidée, être actée par le Président de la Fédération des Chasseurs.

- Action 8 : Conduire les peuplements de manière à faciliter l'action de chasse:

Diffusion de plaquettes d'information par Sysso + DFCI sur bonne pratique d'élargissement des pares-feu+ consignes ONF pour création lignes de tir et prélèvements intensifiés en bords de parcelles

- Action 9 : Promouvoir les bonnes pratiques sylvicoles en termes de diversité

Bonnes pratiques promues de manière systématique

Etablir un état des lieux et mettre en place un suivi partagé sur l'équilibre sylvo-cynégétique

- 1/ Suivre les zones les plus affectées et les territoires à cerf (cartographie)
- 2/ Préconisations de l'Office Français de la Biodiversité(OFB) sur l'animation en Nouvelle-Aquitaine et retours sur la proposition du comité de développer la "Gestion adaptative"
- 3/ Déploiement de l'Observatoire Territoires-Gibiers
- 4/ Bilan du Plan de chasse
- 5/ Bilan des Dégâts



Vers une gestion adaptative

- **Proposition opérationnelle OFB (ONCFS) lors du comité paritaire du 29/04/2019**
 - **Vers une gestion adaptative concertée sur un ensemble de sites volontaires**
- **Objectifs :**
 - Améliorer la compréhension commune de la problématique de l'équilibre sylvo-cynégétique**
 - Faire l'état des lieux des retours des départements pour l'identification des « zones à enjeux »**

Quels apports des indicateurs cynégétiques

- L'exemple de Sylvafaune:
 - « *Organiser la concertation locale
entre chasseurs et forestiers* »
- Permettre, sur une unité de gestion :
 - **De partager un même constat** sur la dynamique peuplement forestier/populations d'ongulés
 - **De construire des objectifs partagés**

Sylvafaune, c'est quoi?



Une approche opérationnelle à l'échelle d'un massif forestier et cynégétique



Une approche en 3 étapes successives :

le constat : Où sommes-nous ?

la cible : Où veut-on aller ?

les actions : Comment y va-t-on ?



préconisant un principe de gestion et des outils solides :

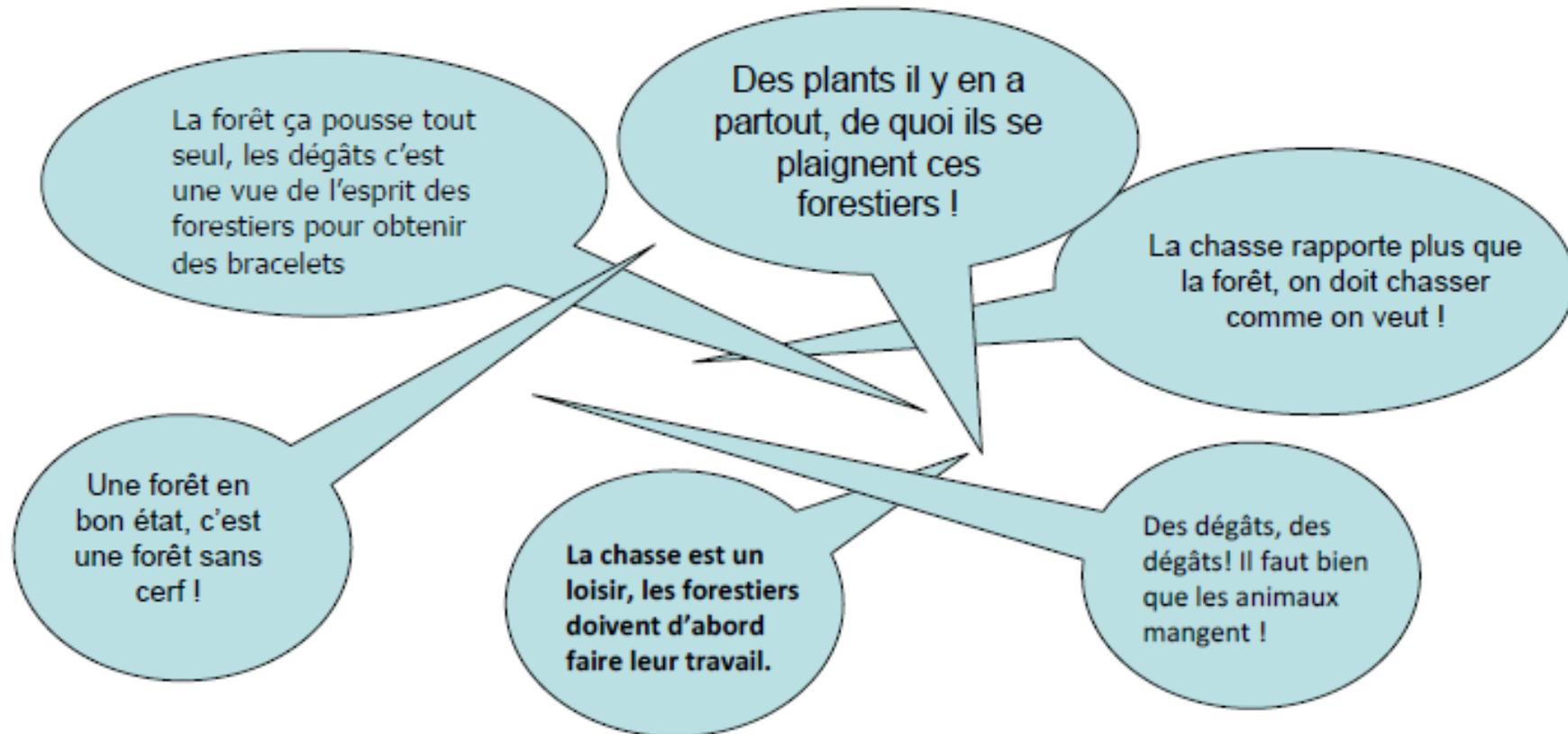
La gestion adaptative

Les ICE

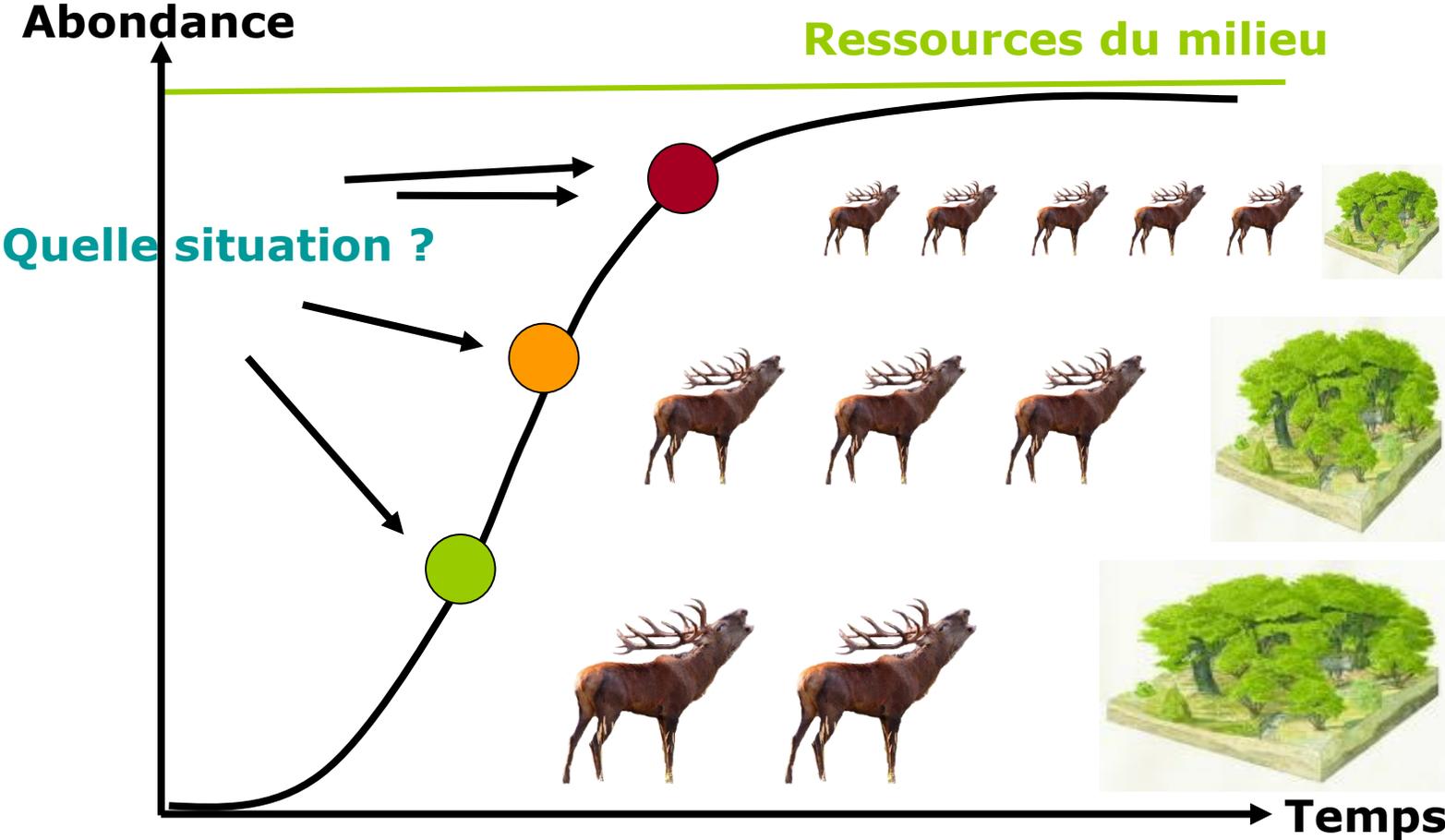


Sylvafaune, c'est quoi?

Un constat : les déséquilibres sylvo-cynégétiques sont aussi la conséquence de difficultés à dialoguer entre chasseurs et forestiers, et à se comprendre.



Gestion du système population-environnement



Gestion du système population- environnement

On acquiert des informations sur
3 composantes indissociables et complémentaires

- les variations d'abondance

ICE abondance



- la réponse de la population à la densité

ICE performance



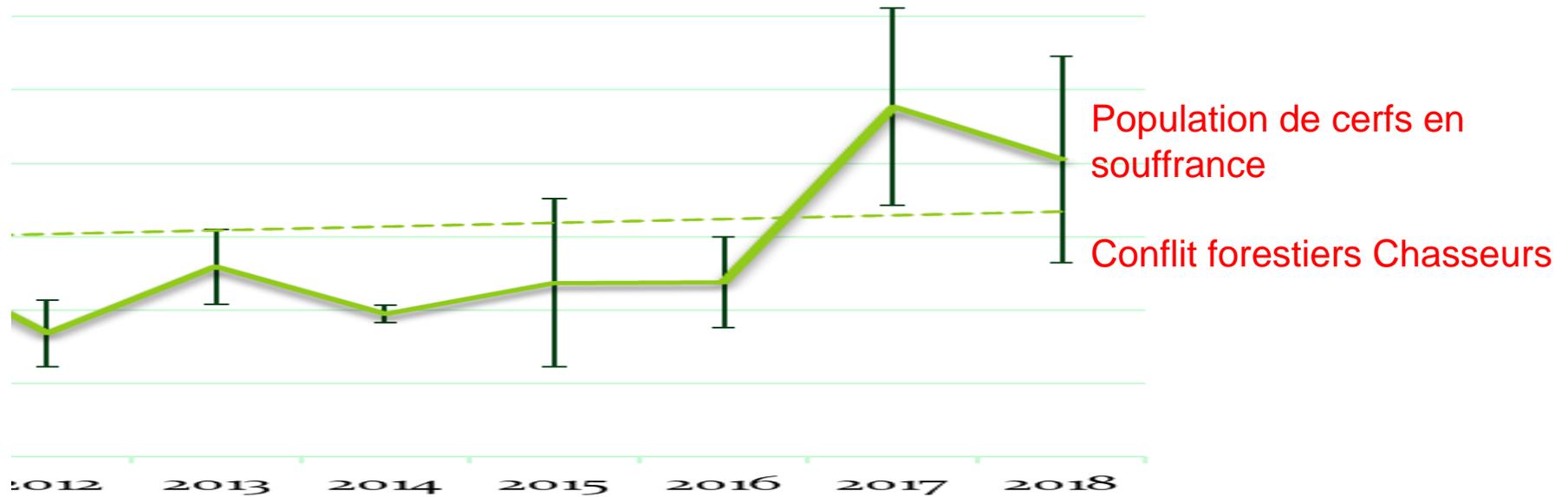
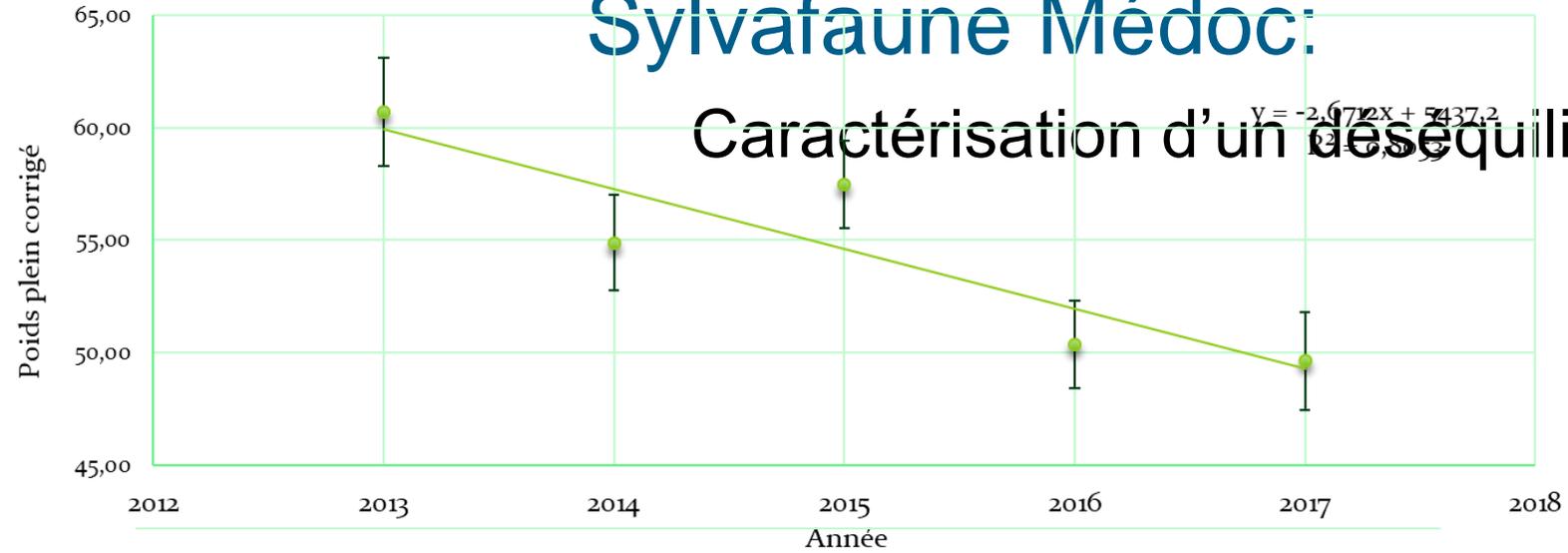
- la réponse de l'habitat à la densité

ICE pression sur la flore



Sylvafaune Médoc:

Caractérisation d'un déséquilibre

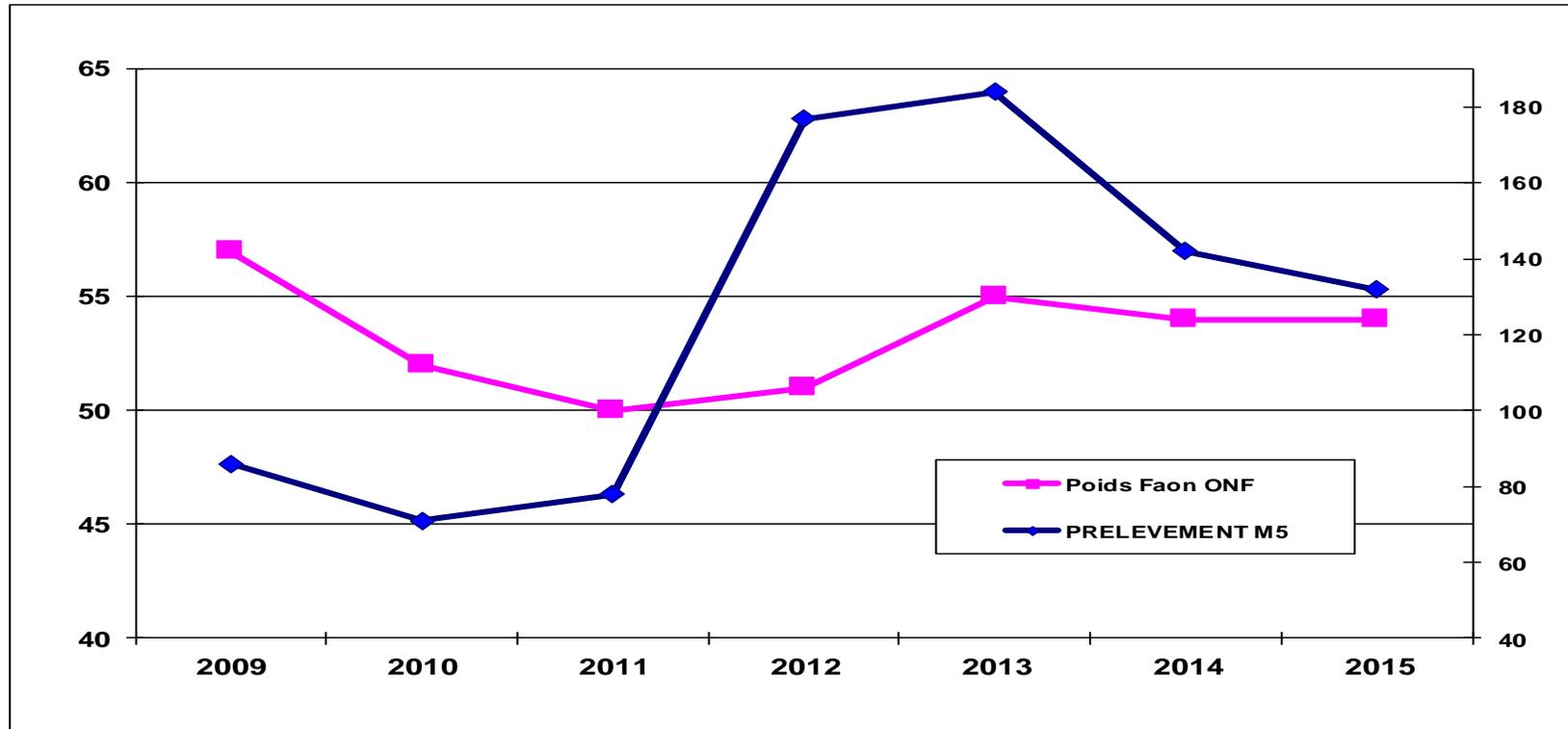


Sylvafaune Médoc

- **Décisions :**
 - **Augmentation du plan de chasse cerfs**
Battue administrative mars 2019
 - **Mise en place de l'Indice de Consommation**
 - **Amélioration de la capacité d'accueil** (gagnage sur les pares feu)
 - **Test de modification d'itinéraire technique de régénération des pins** (inter-rangs végétalisés)
 - **Mise en place des ICE chevreuil**

Sylvafaune Moulière :

Caractérisation d'un déséquilibre:



Populations de cerfs en souffrance
Conflits forestiers Chasseurs

Sylvafaune, les 1^{ers} enseignements

- Les Indicateurs de Changement Ecologique (ICE) :
 - Temps pour appréhender la méthode (2 à 3 ans)
 - Protocoles à respecter
 - Prise en charge des actions par les acteurs locaux (constat partagé)
- Les ICE permettent d'objectiver les discussions
- Mais les ICE, utilisés seuls sont insuffisants:

Il faut définir des objectifs de gestion compris par tous, sinon partagés.

Sylvafaune, les 1^{ers} enseignements

- Nécessité d'échanger entre les acteurs:
 - **Pour les forestiers d'expliquer leurs objectifs sylvicoles**
 - **Pour les chasseurs d'expliquer leurs contraintes**
- Bénéfice d'une animation externe:
 - **Nouvelle dynamique et analyse objective**
 - **Apport de compétences, retours d'expériences**

Appliquer la démarche « Sylvafaune » sur un ensemble de sites

□ L'existant

- 2 sites Sylvafaune en NA (Moulière et Médoc)
- 1 site de recherche (Réserve de Chizé)
- Échanges entre les 3 sites:
 - Plusieurs formations (Indice Consommation, performance)
 - Participation aux captures sur Chizé (forestiers, FDC)
 - Visite inter-sites (accueil à Hourtin: brame, chasse)
- ICE mis en place sur plusieurs massifs et/ou unités de gestion (16, 24, 33, 79, 86) en interaction.
- Prochain rendez vous en Avril 2020 à Angoulême

Appliquer la démarche « Sylvafaune » sur un ensemble de sites

- **Fin 2019:**
 - **Constitution d'un groupe restreint** (Forêt privée - Forêt publique - FRC - DRAAF - ONCFS) **chargé de faire des propositions**
 - **Mettre en œuvre les orientations** prises par le Comité régional paritaire du 29 avril 2019.
- **Réunions du groupe en décembre et janvier dernier.**

Appliquer la démarche « Sylvafaune » sur un ensemble de sites

□ Orientation 1 :

- Définir une liste des « sites à enjeux » candidats

En application du futur PRFB

Des sites déjà identifiés : Médoc, Moulière

Des sites potentiels évoqués par les acteurs :

- Sites à l'étude en Charente (16)
- Forêt de Brantôme (24)
- Camp de la Courtine (23)?
- Sites potentiels en Corrèze (19)

Appliquer la démarche « Sylvafaune » sur un ensemble de sites

□ Orientation 2

- Elaborer un dispositif triennal d'appui méthodologique aux « sites à enjeux »
- Formation et communication :
 - *Bâtir un plan de formation régional*
 - *Accompagner les acteurs au plus près (états des lieux, validation des protocoles et analyses ...)*
 - *Communiquer sur la méthode et les résultats obtenus*
- Animation :
 - *Mettre en place une animation par site*
 - *Mettre en réseau les sites*
 - *Formaliser des retours d'expériences*
- Expérimentations :
 - *Participer à l'amélioration des méthodes*
- Un objectif d'autonomie locale à terme

Appliquer la démarche « Sylvafaune » sur un ensemble de sites

□ Orientation 3 :

- Calibrer et mobiliser les moyens humains et financiers
- Structurer une équipe d'animation regroupant les compétences régionales
- Objectif de recrutement d'un chargé de mission animateur (CDD 3 ans)
 - Montage du dossier à réaliser
 - Sources de financement à explorer : MAA, MTES, Conseil Régional, FEDER....

Etablir un état des lieux et mettre en place un suivi partagé sur l'équilibre sylvo-cynégétique

- 1/ Suivre les zones les plus affectées et les territoires à cerf (cartographie)
- 2/ Préconisations de l'Office Français de la Biodiversité (OFB) sur l'animation en Nouvelle-Aquitaine et retours sur la proposition du comité de développer la "Gestion adaptative"
- **3/ Déploiement de l'Observatoire Territoires-Gibiers**
- 4/ Bilan du Plan de chasse
- 5/ Bilan des Dégâts

Déploiement de l'Observatoire Territoires-Gibiers

- Rappel des attendus énoncés lors du précédent Comité, et situation à ce jour:

Transmission à l'Observatoire de l'ensemble des historiques des données cynégétiques des fédérations de Nouvelle-Aquitaine :

⇒ Transmis par la Fédération Régionale des Chasseurs en Novembre 2019 (problème de format de fichiers pour la Creuse, en cours de traitement)

Transmission à l'Observatoire de l'ensemble des Unités de Gestion (Massifs ou Pays) par département :

⇒ 40, 47, 86, 79, 64 ont été transmis. (Les UG en Gironde ont été modifiées et nécessiteraient donc une mise à jour sous l'Observatoire).

Restent à transmettre les UG des départements: 87, 23, 19, 24, 16, 17

Ces données doivent permettre un travail d'analyse à une échelle pertinente, et ce, suffisamment en amont des CDCFS. Elles sont donc attendues avant la fin du mois de mars par les utilisateurs de l'Observatoire.

Déploiement de l'Observatoire Territoires-Gibiers

- ... suite des attendus:

Présentations de l'outil auprès des représentants chasseurs et forestiers des départements de Nouvelle-Aquitaine, une par ex-région:

⇒ 1 seule (en ex-Poitou-Charentes) réalisée à ce jour en novembre 2019.

ex-Aquitaine : prévue avec DDT40, mais date à arrêter

ex-Limousin : prévue semaine 12 (16 - 20 Mars) à Limoges

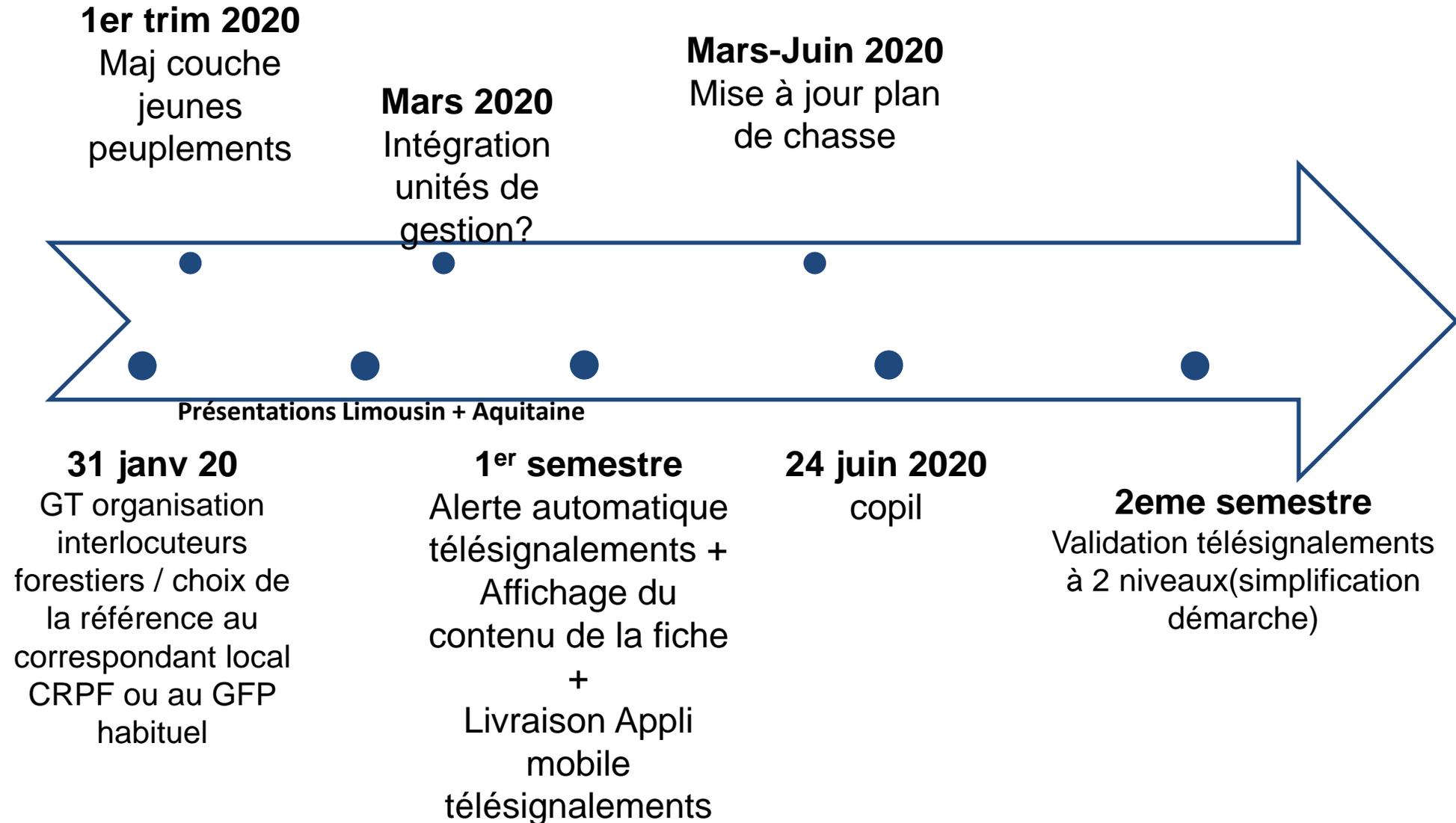
Saisie des informations sur les jeunes peuplements .

Rappel, 2 entrées possibles:

- Outil de saisie sur l'Observatoire
- Intégration automatique via les applicatifs du GIP ATGeri (ex: FORET-DATA)

Déploiement de l'Observatoire Territoires-Gibiers

Évolutions en 2020



Etablir un état des lieux et mettre en place un suivi partagé sur l'équilibre sylvo-cynégétique

- 1/ Suivre les zones les plus affectées et les territoires à cerf (cartographie)
- 2/ Préconisations de l'Office Français de la Biodiversité(OFB) sur l'animation en Nouvelle-Aquitaine et retours sur la proposition du comité de développer la "Gestion adaptative"
- 3/ Déploiement de l'Observatoire Territoires-Gibiers
- 4/ Bilan du Plan de chasse
- 5/ Bilan des Dégâts

Etablir un état des lieux et mettre en place un suivi partagé sur l'équilibre sylvo-cynégétique

- 1/ Suivre les zones les plus affectées et les territoires à cerf (cartographie)
- 2/ Préconisations de l'Office Français de la Biodiversité(OFB) sur l'animation en Nouvelle-Aquitaine et retours sur la proposition du comité de développer la "Gestion adaptative"
- 3/ Déploiement de l'Observatoire Territoires-Gibiers
- 4/ Bilan du Plan de chasse
- 5/ Bilan des Dégâts